



Le dimanche 5 avril 2015

Camp Liberty : habitant détenu depuis 20 jours

Le 4 avril 2015- Depuis 20 jours, M. Safar Zakery, habitant du camp Liberty est pris en otage sous prétexte d'un accident douteux. Le jeudi 2 avril, un juge de l'instruction a prolongé pour la énième fois sa détention sous un faux prétexte. Tout indique qu'il s'agit d'une manœuvre par le régime iranien contre les habitants du camp Liberty.



Le 15 mars, M. Safar Zakery, conducteur d'un camion citerne d'eaux usagées du camp, accompagné par un policier irakien assis à ses côtés dans la cabine, a vu son véhicule heurté dans un accident par un blindé Humvee des forces irakiennes circulant à une vitesse non autorisée de 60km/h qui l'a déporté sur la gauche dans un tournant, lui faisant percuter de plein fouet le camion citerne de M. Zakery qui lui, avançait à 20km/h. La police de la route venue sur place ainsi que le policier qui se trouvait dans le véhicule de Liberty ont déclaré au premier constat que le Humvee était en tort.

Au lieu d'indemniser le camion citerne endommagé de Liberty, les agents irakiens ont arrêté et emmené en toute illégalité Safar Zakery au centre de détention de la police d'Ameriya.

Le juge d'instruction a demandé par écrit à l'ambassade du régime des mollahs qu'elle précise l'identité et le passé de ce membre de l'organisation des Moudjahidine du peuple d'Iran (OMPI). Cette demande du juge intervient alors que le HCR avait écrit officiellement au tribunal de Karkh de Bagdad le 23 mars 2015 que « le ressortissant iranien M. Safar Zakery et une personne particulièrement vulnérable relevant du HCR ».



Le 30 mars, le juge d'instruction a emmené au tribunal deux soldats en parfaite santé en tant que passagers blessés dans cet accident et a enregistré leur déclaration à titre de plaignants.

Le 31 mars, dans une rencontre avec les avocats de M. Zakery, le juge a accepté leurs arguments pour sa remise en liberté et a confirmé que tous les documents étaient complets. Il a juste demandé que le représentant du HCR aille lui expliquer en personne le statut de cet habitant de Liberty. De plus, un des avocats de M. Zakery a donné au juge toutes les garanties nécessaires pour sa libération.

A la demande du juge, le 1er avril, deux représentants du HCR se sont rendus au tribunal pour expliquer que M. Zakery réside à Liberty et comme les autres habitants de ce camp, il est sous le couvert du HCR. Mais le 2 avril, le juge d'instruction, contrairement à sa promesse, a prolongé sa détention avec l'argument injustifié de l'article 24 concernant l'entrée illégale des étrangers. Il a ainsi ouvert la voie à une détention de longue durée, une expulsion et une déportation. De cette manière, les



habitants de Liberty se retrouvent clairement avec un cas de prise d'otage et une violation nette et claire des lois internationales.

M. Zakery, âgé de 60 ans, demeure incarcéré alors qu'après trois ans d'attente et les restrictions imposées par le blocus médical de Liberty, il a enfin obtenu la date du 5 avril pour subir une importante opération chirurgicale.

Au cours de ces 20 jours, aucune des requêtes et des protestations des avocats et des représentants de Liberty, ni la correspondance quotidienne avec les représentants de l'ONU, de l'ambassade des Etats-Unis, ni les démarches du HCR n'ont porté leurs fruits. S'il s'agit juste d'un accident de la route, il n'était pas nécessaire d'incarcérer et de prendre en otage ce membre de l'OMPI, qui plus est dans un accident qui n'a fait aucun blessé grave et dont les torts incombent à la partie adverse.

Le Comité international des juristes en défense d'Achraf (CIJDA) a saisi dans des lettres séparées le Haut commissaire aux réfugiés de l'ONU, le Premier ministre, le président du Parlement, le chef du Haut conseil judiciaire et le Conseiller à la sécurité nationale irakienne.

Attaque en préparation contre le camp *Liberty* ?

Le 29 mars 2015 - Khamenei, le guide suprême du régime des mollahs, redoute les conséquences de l'opération « Tempête décisive » de la coalition arabe contre l'occupation du Yémen par ses mercenaires.

Aussi pour contrôler la situation en Iran, Khamenei a donné l'ordre d'augmenter le nombre des exécutions clandestines et annoncées en Iran. Il a également ordonné à la force Qods de donner pour mission à ses terroristes *d'Assaeb Al-Hagh* de lancer une attaque à la roquette sur Liberty en Irak.

Pour préparer le terrain à cette attaque, la Force Qods a chargé ses agents de diffuser de fausses informations contre l'OMPI dans les médias affiliés, comme « Al Ahad » la chaîne télévisée d'Assaeb, pour faire croire à des relations et une coopération entre l'OMPI et Daech.

Vu les engagements répétés et écrits du gouvernement américain et de l'ONU d'assurer la sécurité et le bien-être des habitants de Liberty, la Résistance iranienne a appelé le Conseil de sécurité des Nations unies et le gouvernement américain à prendre des mesures urgentes et nécessaires pour empêcher les attaques terroristes et à la roquette contre le camp Liberty.



Parlementaire irakien appelle à mettre fin au blocus médical du camp *Liberty*

Le 2 avril 2015 - Le docteur Faris Al-Brifkani, président de la commission d'hygiène et d'environnement au parlement irakien a précisé qu'il n'était pas acceptable qu'on fasse la discrimination médicale sur le sol irakien en privant les habitants du camp Liberty des soins médicaux ou d'entraver voire empêcher leur accès à de tels soins.

Il a confirmé que sa commission restait ouverte à toute demande d'aide de la part des résidents du camp Liberty dans le cadre de fournir « des soins médicaux à tous ceux et toutes celles qui habitaient en Irak et respectaient ses lois. »

